



La souveraineté par sa propre force - Les piliers d'une nouvelle politique vis-à-vis de la Chine

Document de position du
groupe CDU/CSU au Bundestag (Parlement fédéral) allemand

Résolution du 18 avril 2023

Aperçu

I.	Introduction : Pour un consensus national sur la politique vis-à-vis de la Chine	3
II.	Analyse succincte : La Chine a changé.....	7
	Objectif d'un ordre mondial sinocentrique.....	7
	Les dépendances économiques, technologiques et politiques comme instrument géostratégique.....	8
	Ambitions territoriales et menaces militaires	9
	Une Chine forte à l'extérieur mais confrontée à de grands défis à l'intérieur...	10
III.	Conclusions :	12
1.	Les piliers d'une nouvelle politique vis-à-vis de la Chine.....	12
	Cadre européen et transatlantique.....	13
	Force du droit.....	14
	Sécurité par et dans le commerce.....	16
	Résilience de l'économie et des infrastructures, de l'environnement et du climat	20
	Agenda pour la souveraineté et la compétitivité.....	23
	Liberté en science, culture et société.....	26
2.	Modifications structurelles au sein du gouvernement fédéral. Les piliers d'une nouvelle politique vis-à-vis de la Chine.....	27

I. Introduction :

Pour un consensus national sur la politique vis-à-vis de la Chine

L'ascension de la Chine communiste est le défi central et historique du XXI^e siècle pour tous les États qui souhaitent préserver, renforcer et soutenir l'ordre international fondé sur des règles. Cet ordre régit la coexistence pacifique entre les États, leurs échanges et leur commerce, il établit un cadre de paix et offre une protection pour la liberté, la démocratie, la prospérité et les droits de l'homme. Relever ce défi d'une concurrence systémique avec la Chine, qui souhaite limiter la puissance d'action de l'ordre aspirant à la liberté et fondé sur les droits de l'homme universels et le droit international, dans toute sa complexité, tout en défendant et en renforçant nos intérêts et nos valeurs, est une tâche centrale pour l'ensemble de la politique allemande et européenne.

Pour traiter avec la Chine, l'Allemagne a besoin d'un consensus national dépassant les frontières de tous les partis et groupes politiques démocratiques.

L'approche stratégiquement correcte avec la Chine est une tâche qui s'étend au-delà de cette législature ou de la prochaine. Cette question ne marquera pas seulement les années 2020. C'est pourquoi une stratégie allemande vis-à-vis de la Chine n'est pas une question de politique partisane. L'Union est prête à élaborer conjointement avec le gouvernement fédéral un consensus national pour préserver et renforcer notre compétitivité, notre sécurité et notre souveraineté dans nos relations avec la Chine. Nous pourrions ainsi agir à partir d'une position d'unité et de force propre, et parvenir à une stratégie cohérente, durable et globale des niveaux fédéral, régional et local, dans le sens d'une approche pangouvernementale (« whole-of-government-approach »). Une telle approche globale est également et rapidement nécessaire en ce qui concerne la protection de notre infrastructure critique. Ce consensus national doit être intégré dans la stratégie de sécurité nationale, d'une part, et dans une stratégie européenne pour la Chine, d'autre part, et être étroitement coordonné avec nos alliés transatlantiques et nos partenaires de la région indo-pacifique. Nous pouvons le faire en position de force et avec confiance. La pandémie a également montré, par comparaison avec la dictature chinoise à parti unique : Les démocraties peuvent fournir de meilleurs services aux personnes. La politique de la Chine concernant le coronavirus est un échec de la gestion épidémique ainsi que économique. Les démocraties ont démontré des avantages concurrentiels décisifs grâce à leur ouverture et à leur fiabilité, à une confiance accrue grâce à la légitimité politique, à des processus de délibération publics et à grande échelle, à leur capacité d'autocorrection et à leur force d'innovation. La forte réaction d'une grande partie de la communauté internationale à la guerre d'agression russe contre l'Ukraine a également démontré au monde entier que les démocraties et les défenseurs de l'ordre international fondé sur des règles disposent de la force et des ressources nécessaires pour forger des alliances et des partenariats capables d'agir. Il s'agit là d'un avantage essentiel par rapport à la Chine, qui offre certes des avantages à court terme à de nombreux pays en matière de coopération, mais ne vise généralement pas un partenariat durable d'égal à

égal. Néanmoins, c'est précisément notre régime de liberté et notre système démocratique qui nous rendent vulnérables et sensibles aux attaques hybrides et à l'influence de la Chine. Il est donc d'autant plus important de rendre notre ordre fondamental libéral et démocratique plus résilient et plus fort.

La politique de la Chine sous la présidence de Xi Jinping à l'égard de l'Allemagne et de l'Europe a évolué. Pour l'Allemagne et l'Europe, la Chine est à la fois un partenaire, un concurrent économique et un rival systémique. Ce consensus a été constaté par la Commission européenne en 2019. Il décrit avec justesse cette nouvelle réalité. Un partenariat sur des questions mondiales importantes comme la protection du climat doit continuer à exister. Toutefois, il ne faut pas fermer les yeux sur le fait que la Chine a, de son propre chef, déplacé l'équilibre et fait clairement pencher le cœur de la relation vers une rivalité systémique. La rivalité systémique n'est pas recherchée par l'Allemagne et l'Europe, c'est la Chine qui nous l'impose. C'est notamment ce que montre l'action de la Chine dans le contexte de la guerre contre l'Ukraine. Le fait que l'importance de la triade ait été modifiée par la politique chinoise et les développements internes en Chine a également été souligné par le 20e Congrès mondial de l'UNESCO. Cette situation est illustrée par le 19e congrès du Parti communiste chinois à l'automne 2022 : Les éléments de rivalité systémique sont de plus en plus déterminants et la Chine les met parfois délibérément en avant, parfois elle les accepte au moins à bon compte par des signaux mitigés.

Le principe de la « paix par le commerce » a échoué en ce qui concerne la Russie, mais également la Chine. L'idée maîtresse du principe de la « paix par le commerce » visait à créer des réseaux afin de parvenir à un rapprochement. Les États d'autres régions du monde n'ont toutefois pas répondu à ce principe sous cette forme, mais ont formulé leurs propres intérêts et, précisément en se distinguant des démocraties libérales à économie de marché, discréditées en tant que « vieil Occident », ont fait naître un réseau de dépendance unilatéral qui est maintenant instrumentalisé par la Russie, mais surtout par la Chine, contre l'ordre mondial libéral et l'Occident politique. L'une des conséquences doit être de développer un nouveau principe d'action pour notre politique étrangère, économique et commerciale, basé sur des intérêts clairs formulés par l'Allemagne et l'Europe et imposés conjointement avec leurs partenaires mondiaux.

Parce que la Chine a changé, nous devons également changer notre politique à son égard. La Chine est devenue une grande puissance politique et économique au cours des deux dernières décennies et aspire à redevenir la superpuissance dominante, comme elle l'a déclaré à plusieurs reprises en vue de ses propres objectifs pour son centenaire en 2049. Pour ce faire, la Chine veut créer un ordre mondial plus sinocentrique et plus vertical, et donner plus de poids aux principes et valeurs autoritaires au niveau international. Elle va fondamentalement à l'encontre du système dans lequel la coexistence pacifique des États est réglée, le libre-échange est organisé, les droits de l'homme sont protégés et tous les États sont impliqués de manière égale. La Chine souhaite modifier et adapter ces règles existantes. Avec sa taille, sa puissance financière et économique et sa montée en

puissance militaire fulgurante, la Chine est en train de devenir le plus grand défi depuis la fin de l'ère soviétique, y compris sur le plan idéologique. Ce changement de paradigme a été trop longtemps sous-estimé en tant que défi stratégique pour l'ensemble du monde des États libéraux et démocratiques. Il s'agit de reconnaître cette réalité et d'y répondre de manière intelligente, concertée et déterminée.

Nous ne voulons pas minimiser le partenariat, mais il a besoin d'être redéfini : Nos relations avec la Chine se sont développées au fil des décennies et s'étendent à tous les domaines politiques, économiques, scientifiques et autres. Les relations sino-allemandes, tout comme les relations sino-européennes, ne se caractérisent pas seulement par un échange particulièrement important de biens et de marchandises, mais aussi par un enchevêtrement de contacts et de formats de dialogue. Nous voulons nous y tenir si et aussi longtemps qu'ils contribuent à l'intérêt mutuel et sont empreints de réciprocité et d'égalité. La Chine elle-même ne cesse de manifester son intérêt pour des relations de partenariat. C'est à cette aune que nous devons juger la Chine, notamment dans le cadre de la coopération en matière de politique climatique mondiale, dont le succès est dans l'intérêt de la Chine comme de l'UE.

Après l'UE, la Chine est le plus grand partenaire commercial de l'Allemagne et revêt également une grande importance pour l'économie et la science en tant que lieu d'innovation et de recherche. En vendant, en produisant et parfois en développant en Asie, en Chine et dans les pays voisins, les entreprises allemandes préservent leur compétitivité mondiale et assurent également des emplois et de la valeur ajoutée en Allemagne. Le marché chinois est très significatif pour les entreprises allemandes, avec une part totale de 7 % des exportations dans certains secteurs : 20 % des entreprises allemandes implantées en Chine y réalisent 20 à 50 % de leurs bénéfices, notamment dans les secteurs de la construction mécanique, de l'automobile et de la chimie. Parallèlement, les relations économiques sino-allemandes évoluent : Alors que pendant de nombreuses années, la Chine a fourni à l'Allemagne des biens de consommation et des produits intermédiaires de basse technologie et qu'en retour, l'Allemagne a fourni à la Chine des produits d'investissement et de consommation de haute qualité, la transformation de la Chine en un pays de services et de haute technologie en fait de plus **en plus un concurrent économique direct**, y compris et surtout sur les marchés tiers. Cela représente de façon croissante une menace pour notre savoir-faire. Pour la compétitivité de l'UE, il sera décisif de s'imposer dans la concurrence technologique, notamment en investissant dans la recherche, l'innovation et les capacités industrielles. Lors de l'élaboration des futures relations économiques, il faut tenir compte du fait que **la Chine est, dans de nombreux domaines, elle aussi dépendante de l'Allemagne** et de l'UE. L'UE est le deuxième partenaire commercial de la Chine et, dans ce contexte, l'industrie allemande est un fournisseur indispensable de technologie et de biens d'équipement de haute qualité. C'est aussi une raison pour être confiant dans les relations avec la Chine. Dans le même temps, il n'est pas dans l'intérêt de l'Allemagne et de l'UE que le cœur de l'innovation de notre industrie se déplace vers la Chine.

Dans une économie mondiale et ouverte, une concurrence loyale stimule et encourage l'innovation et crée de la richesse pour tous. Toutefois, cela ne vaut que si tout le monde respecte les mêmes règles. C'est de moins en moins le cas en ce qui concerne la Chine, malgré des années de rappels à l'ordre. Comme c'est le cas depuis des décennies pour les ventes mondiales de marchandises chinoises, la concurrence économique mondiale croissante des entreprises chinoises est largement alimentée par un soutien, un financement et une orientation massifs et ciblés de l'État, et soutenue par une influence hybride. Il est donc de plus en plus urgent que l'Union européenne, en collaboration également avec d'autres partenaires internationaux, revendique avec force ces conditions de concurrence loyales et équitables, le respect des règles et des normes commerciales internationales et la réciprocité vis-à-vis de la Chine. Une direction communiste chinoise qui aspire à une mondialisation sous sa domination, qui pratique une économie d'État, qui est ouvertement guidée par l'idéologie du parti, qui agit de manière hégémonique et qui, ce faisant, se déploie aussi militairement, risque de ne pas être un partenaire commercial fiable à long terme. Des relations commerciales intenses peuvent ainsi conduire à des dépendances économiques menant à des vulnérabilités politiques. Une gestion globale des risques géoéconomiques et stratégiques est nécessaire. Il faut en outre une réponse politique et économique au fait que les dépendances allemandes et européennes dans certaines chaînes d'approvisionnement ont même augmenté ces derniers temps. L'Europe doit passer à une politique de « de-risking » et, en particulier dans les technologies clés, renforcer la souveraineté technologique de l'Union européenne. Pour cela, il faut également des conditions-cadres compétitives pour le site industriel allemand et européen. **La souveraineté commence par sa propre force à domicile - c'est pourquoi il ne peut y avoir de stratégie chinoise sans stratégie allemande.**

Pour cela et pour l'orientation du développement de nos relations avec la Chine, les années à venir seront décisives. La gestion de la pandémie, la coopération russo-chinoise dans le contexte de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine et l'extension des exercices militaires chinois autour de Taïwan sont des exemples récents d'actions chinoises ayant des implications stratégiques importantes. La stratégie allemande et européenne vis-à-vis de la Chine doit donc faire l'objet d'un examen stratégique régulier. En conséquence, nous aussi, en tant que CDU/CSU, nous réévaluerons régulièrement les piliers de notre stratégie vis-à-vis de la Chine.

II. Analyse succincte : La Chine a changé

Objectif d'un ordre mondial sinocentrique

Au cours du mandat de Xi Jinping, qui a pris le poste de secrétaire général du Parti communiste chinois (PCC) en 2012 et celui de président de la République en 2013, le gouvernement chinois a développé de manière de plus en plus claire et explicite une stratégie hégémonique globale - politique, sociale, économique et militaire. Sur le plan intérieur, l'idéologisation progresse sous Xi Jinping, la primauté du Parti communiste est clairement développée et accentuée. La présidence de Xi nous montre que de simples exigences envers la Chine n'ont aucun effet. Les appels à ce que la Chine respecte les accords et traités internationaux, comme la « Sino-British Joint Declaration » sur Hong Kong, sont restés sans suite concrète. Nous devons considérer les objectifs stratégiques de la Chine avec réalisme et nous préparer à de nouvelles formes de projection de puissance mondiale. La direction communiste chinoise veut transformer l'ordre international existant, basé sur des valeurs et des règles, en un ordre mondial sinocentrique. La Chine au centre du monde, la Chine comme empire, fixant les règles - c'est l'objectif que la Chine veut atteindre d'ici 2049. Le cas de Hong Kong illustre bien ce que cela signifierait concrètement : les règles et les accords internationaux que la Chine avait fixés en 1984 dans la déclaration commune avec le Royaume-Uni sont enfreints progressivement et de manière calculée.

Pour atteindre son objectif d'un ordre mondial sinocentrique, la Chine ne soutient les institutions internationales basées sur des règles, comme les Nations unies ou l'Organisation mondiale du commerce, uniquement si cela correspond à ses intérêts déclarés. Pour des raisons historiques, elle ignore ces institutions lorsqu'elles prennent des décisions qui ne sont pas conformes aux intérêts déclarés de la Chine. Elle exploite de manière ciblée les faiblesses de l'ordre international qui se présentent, elle abuse et détourne des institutions qui ne disposent pas de mécanismes d'autocontrôle robustes et utilise pour cela son siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. La Chine relativise ainsi de façon systématique les règles des institutions et le droit international. C'est le cas, par exemple, du non-respect persistant du droit territorial international en mer de Chine méridionale par la création d'îles artificielles, comme l'a établi la décision d'arbitrage de La Haye en 2016. Au sein des Nations unies, la Chine tente de redéfinir leurs valeurs et leurs règles. En revanche, le pays poursuit de plus en plus l'objectif de redéfinir le concept de démocratie et de le lier aux droits sociaux, qui sont plus importants que l'État de droit. En outre, la Chine place la souveraineté de l'État au-dessus du droit international en vigueur. La Chine rejette l'universalité des droits de l'homme et tente pour cela de conclure des alliances avec des pays partageant les mêmes idées, bien qu'elle ait contribué à l'élaboration de la Charte des droits de l'homme. La répression systématique de millions d'Ouïghours et de Tibétains, en partie par l'internement, ainsi que de plus de 100 millions de chrétiens, montre à quel point les droits de l'homme élémentaires sont massivement restreints par les dirigeants

communistes chinois par le biais de restrictions à la liberté de religion, de réunion, d'expression et de mouvement, qui constituent en outre des violations de la constitution chinoise.

Les dépendances économiques, technologiques et politiques comme instrument géostratégique

Le projet stratégique de la Chine de la nouvelle initiative Route de la soie/Belt and Road et des initiatives plus récentes comme la « Global Security Initiative », la « Global Development Initiative » ou la « Global Civilization Initiative » servent également à la restructuration de l'ordre mondial et à l'extension des zones d'influence chinoises. Dans ce contexte, le gouvernement chinois tente d'imposer ses normes et standards ainsi que son approche du règlement des conflits.

La Chine octroie des milliards de dollars d'investissements et de fonds de développement sur la base de crédits et approfondit ses activités économiques en Afrique, en Asie et en Amérique latine, sans aucun engagement en matière de bonne gouvernance, de processus décisionnel transparent ou même de durabilité sociale, économique, environnementale et financière. Les possibilités d'influence de la Chine s'en trouvent renforcées, tout en créant des dépendances économiques parfois énormes. Dans le même temps, la Chine pousse à l'endettement de nombreux pays, tout en se faisant offrir des infrastructures stratégiques (comme les ports, les chemins de fer, les mines) comme garanties. Ce qui est critique, c'est que la Chine n'est prête à coopérer que de manière limitée, du moins jusqu'à présent, pour participer de manière appropriée à la restructuration et à l'annulation de la dette. En tant que premier créancier public de nombreux pays, la participation de la Chine est toutefois indispensable. Depuis des années déjà, la Chine utilise activement son pouvoir d'influence croissant pour servir ses propres intérêts - les dépendances économiques se transforment ainsi en dépendances politiques, renforcées par la propagande chinoise au sein des populations, par exemple par le biais de la télévision d'État chinoise dans toute l'Afrique. La Chine utilise de manière ciblée et parfois avec succès le « soft power », par exemple via des offres de bourses, des voyages de politiciens, etc. pour créer des liens et une image positive. L'Allemagne et l'Europe doivent prendre conscience, non sans autocritique, qu'elles ont trop longtemps négligé certains pays tiers, surtout en Afrique, en Amérique latine et en Asie, et qu'elles n'ont pas manifesté l'intérêt qu'ils méritaient pour un véritable partenariat d'égal à égal. Dans le même temps, les systèmes autoritaires sont renforcés, ce qui affaiblit délibérément le développement de la démocratie dans le monde. Cela implique aussi que la Chine et la Russie renforcent leur partenariat stratégique, comme le confirment par exemple la « Déclaration commune sur la transition des relations internationales vers une nouvelle ère » de février 2022, juste avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie, et le sommet entre Xi et Poutine à Moscou en mars 2023. L'attitude de la Chine face à la guerre d'agression russe contre l'Ukraine est un premier cas de mise en œuvre de cette nouvelle et plus étroite coopération.

La nouvelle route de la soie et les autres initiatives mondiales sont des éléments essentiels dans la quête d'un ordre économique international déterminé par la

Chine dans le cadre d'un ordre mondial sinocentrique. Les intérêts économiques sont de plus en plus subordonnés à des objectifs idéologiques et de politique de puissance, selon lesquels la Chine façonne d'autres marchés et l'ordre économique international. Dans ce contexte, la Chine a pour objectif clair de devenir économiquement plus indépendante et même autosuffisante dans certains secteurs clés, tant au niveau de l'économie et du développement que du renforcement de la demande intérieure. Plus encore : la revendication chinoise de leadership technologique mondial est communiquée de manière très claire par le PCC et est également poursuivie avec des moyens financiers considérables. Les dirigeants chinois investissent massivement dans la recherche et l'innovation, notamment et surtout à des fins militaires. Comme le montre sa « stratégie des deux cycles », le modèle économique chinois, avec son caractère étatique et non libre, est un défi systémique pour le modèle d'économie de marché ouverte et fondée sur des règles dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce et donc incompatible avec celui. Cette stratégie et l'exigence chinoise de leadership technologique mondial doivent également être évaluées lors des prochains investissements de l'industrie allemande en Chine.

L'objectif de la Chine est de créer, par cette politique, une majorité au sein des organisations internationales contre l'Occident politique, ses partenaires de valeurs et tous les États qui veulent maintenir, renforcer et protéger l'ordre existant basé sur des règles.

En investissant dans les infrastructures critiques des pays occidentaux, comme les postes de police, la Chine utilise différents instruments pour exercer une influence hybride : espionnage, contrôle social, intimidation et même chantage des Chinois vivant à l'étranger, ainsi que cyberattaques, désinformation et propagande. Nous devons systématiquement mettre un terme à ces instruments et à ces approches hybrides qui sapent notre ordre fondamental libéral et démocratique.

Ambitions territoriales et menaces militaires

La politique robuste de puissance de la Chine, de plus en plus agressive, combinée à ses capacités militaires croissantes, constitue déjà un défi pour la stabilité de plusieurs régions du monde. Cela concerne aussi les intérêts de l'Allemagne et de ses partenaires et aura, en perspective, une influence encore plus directe sur notre sécurité.

Ainsi, les ambitions territoriales de la Chine et ses violations récurrentes des frontières, et surtout ses menaces militaires contre la démocratie Taïwan, mettent déjà en péril la paix en Asie du Sud et de l'Est - avec des conséquences potentiellement graves dans le monde entier. Par les violations ciblées de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer mentionnées ci-dessus, la Chine cherche à prendre le contrôle de la mer de Chine méridionale, dont les voies maritimes transportent un quart du volume du commerce extérieur de l'UE, en violation du droit international. Lors du 20e congrès du PCC, le président Xi a renouvelé de manière franche sa menace selon laquelle la Chine imposerait une réunification avec Taïwan par des moyens militaires si nécessaire. Les menaces militaires à

l'encontre de Taiwan se sont récemment multipliées. Ce faisant, il reste dans notre intérêt stratégique de préserver la paix dans le détroit de Taïwan. Ce qui est déterminant pour nous, c'est une politique d'une seule Chine, telle que nous la concevons dans le contexte de l'UE, de l'OTAN et du G7.

On observe de plus en plus de tendances à ce que la Chine tente de sécuriser ses investissements mondiaux et ses aides financières en concluant des accords de politique de défense, en fournissant des équipements militaires ou à double usage, en déployant des forces de sécurité paramilitaires et en utilisant les infrastructures financées par la Chine (p. ex. ports, réseaux) également à des fins militaires. La sécurité de l'Europe est déjà directement concernée, dans le cadre des projets d'infrastructure européens de la nouvelle initiative des routes de la soie.

L'intensification de la coopération militaire, technologique et énergétique entre la Chine et la Russie, ainsi que le rapprochement étroit dans le contexte de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine, constituent en outre une menace directe pour les intérêts de sécurité de l'Europe. La sécurité et la stabilité sont des intérêts clés de l'Europe qui doivent être préservés et qui sont attaqués par la coopération russo-chinoise. Ce type de coopération intensifiée se traduit également par la présence croissante de la Chine dans l'Arctique et par des manœuvres militaires conjointes sino-russes, par exemple dans la mer Baltique.

La nette augmentation des activités d'espionnage chinoises, mais aussi la volonté exigée par les Chinois de l'étranger de fournir des informations provenant d'entreprises et d'institutions scientifiques allemandes, augmente le danger et la vulnérabilité de nos installations militaires, mais aussi des infrastructures critiques de l'Allemagne et de l'Europe. Des réponses claires doivent être apportées rapidement dans le contexte européen afin de garantir la protection des infrastructures critiques.

Une Chine forte à l'extérieur mais confrontée à de grands défis à l'intérieur

L'action expansive de la Chine pourrait justement être renforcée par les grands défis intérieurs. La croissance économique de la Chine sera probablement beaucoup plus faible d'un point de vue structurel au cours des prochaines années. L'expansion et l'idéologie pourraient à l'avenir servir davantage de base de légitimation pour le Parti communiste chinois ; également pour masquer la diversité qui existe en réalité en Chine, entre autres avec les nombreuses minorités nationales.

Les changements démographiques n'épargnent pas la Chine, qui vieillira plus vite que la moyenne au cours des deux prochaines décennies en raison de son ancienne politique de l'enfant unique. Cela a de graves conséquences, notamment pour les systèmes sociaux et la situation sociale de larges couches de la population. Cela se traduit aussi par un taux de chômage élevé chez les jeunes et par une forte disparité entre l'est et l'ouest, ainsi que par un fossé entre les villes, notamment les provinces côtières, et les campagnes. L'augmentation des dommages environnementaux accroît la vulnérabilité interne.

Les risques pour l'économie chinoise peuvent s'aggraver si, en raison de son orientation idéologique ou de changements internationaux, la Chine profite nettement moins à l'avenir de l'économie mondiale, qui est jusqu'à présent encore mondialisée et ouverte. Au cours des dernières décennies, la compétitivité de la Chine s'est principalement appuyée sur des coûts de production et de main-d'œuvre peu élevés, sur de faibles exigences en matière de protection de l'environnement et sur une forte valeur ajoutée avec un investissement en capital relativement faible. Cette époque est révolue, le développement économique doit se réorienter. Les dirigeants politiques chinois et leur influence sur l'économie deviennent de plus en plus imprévisibles pour les entreprises étrangères, notamment en favorisant clairement les entreprises nationales, en se politisant, en imposant des réglementations excessives ou difficilement prévisibles et en augmentant les obligations administratives. Le pays devient donc plus risqué en tant que lieu d'implantation.

Tout cela pourrait ne pas conduire à des développements de crise soudains en Chine avec des conséquences pour nous et nos partenaires. Toutefois, des évolutions différentes et simultanées des problèmes comportent le risque d'une crise à feu couvant. Dans le même temps, de tels problèmes à l'intérieur de la Chine peuvent rendre les ambitions mondiales encore plus imprévisibles. Mais ils offrent en outre une fenêtre pour une coopération accrue - si la Chine devait conclure, à la lumière de ces défis, qu'il serait dans son propre intérêt de coopérer davantage d'égal à égal plutôt que moins.

III. Conclusions :

1. Les piliers d'une nouvelle politique vis-à-vis de la Chine

Il découle de cette analyse d'une Chine nouvelle et transformée que nous avons également besoin d'un **tournant en matière de politique chinoise**. Pour ce faire, nous répondons de manière appropriée et prenons en compte les nouvelles réalités :

- Avec la capacité et la force propres à la concurrence là où la Chine la recherche et l'impose.
- Avec la résilience et la capacité de se défendre ainsi que la création et le développement d'alliances et de partenariats avec des partenaires d'intérêts et de valeurs, là où l'ordre international basé sur des règles est systématiquement remis en question et attaqué.
- Avec la volonté d'un partenariat là où il est dans l'intérêt des deux parties et accepté par la Chine de manière ouverte, transparente, sur un pied d'égalité et fiable.

Une nouvelle politique chinoise exige **des réponses à l'extérieur, mais aussi et surtout à l'intérieur**. Au niveau communal et régional, au niveau fédéral, en Europe et en alliance avec nos partenaires internationaux en matière de valeurs, d'intérêts et de sécurité. Nous pouvons aborder ces réponses en position de force et d'assurance, avec la certitude que notre système d'économie de marché libéral et démocratique dispose, en tant que concept normatif, d'une cohésion interne et d'une force d'attraction externe suffisantes pour s'imposer dans cette compétition, si ses potentiels sont exploités avec force et en association.

Le leitmotiv de notre action doit être de préserver, de protéger et de renforcer l'ordre international fondé sur des règles et de continuer à faire respecter pleinement le droit international. Car **l'ordre international existant est le fondement de notre liberté**, de la stabilité et de l'échange - et donc aussi de notre modèle social et économique allemand. Si la Chine met sous pression cet ordre international qui sert nos intérêts nationaux, cela aura des conséquences sur notre modèle économique, sur notre orientation géoéconomique, sur notre sécurité et notre souveraineté. C'est pourquoi nous devons, dans notre propre intérêt, réduire les liens économiques avec la Chine et, surtout, les dépendances existantes ou imminentes. **Nous devons devenir plus souverains dans des domaines économiques et technologiques cruciaux**, réduire les vulnérabilités, diversifier les chaînes d'approvisionnement et renforcer d'autres partenariats commerciaux ou en conclure de nouveaux. **Dans ce contexte, nous avons également besoin d'une réponse européenne à la quête chinoise de leadership technologique.**

C'est pourquoi une stratégie pour la Chine commence d'abord chez nous : par une stratégie pour l'Allemagne, intégrée dans une stratégie pour l'Europe, qui renforce notre compétitivité internationale et notre crédibilité en matière de protection du climat et de droits de l'homme, qui réduit nos dépendances et qui nous rend ainsi plus souverains et plus résilients sur le plan économique.

La nouvelle politique allemande vis-à-vis de la Chine doit s'articuler autour des piliers suivants :

Cadre européen et transatlantique

- **L'Allemagne doit agir dans le cadre d'une stratégie européenne vis-à-vis de la Chine.** Ce n'est qu'en faisant preuve de la plus grande unité possible que l'UE pourra mettre en place une coopération mutuellement bénéfique avec la Chine et s'avérer efficace dans la concurrence systémique. L'Europe doit - avec ses partenaires - renforcer à nouveau l'ordre international fondé sur des valeurs et des règles, répondre de manière convaincante aux défis posés à sa sécurité intérieure et extérieure, organiser la concurrence économique dans son intérêt et développer la coopération dans des domaines choisis, là où il existe une véritable volonté chinoise. La préparation commune des futurs **sommets UE-Chine** entre l'UE, les États membres et la Chine, à nouveau exclusivement à 27+1, et l'implication de tous les États membres - notamment en conséquence des tentatives de division par la Chine - contribueront à l'unité nécessaire. Nous avons également besoin de mécanismes pour établir une politique UE-Chine cohérente lorsque celle-ci est bloquée ou affectée par des États à titre individuel. L'Allemagne et la France, en particulier, devraient mettre davantage leurs relations bilatérales privilégiées et leur expérience avec la Chine au service des intérêts européens communs et faire progresser la politique commune de l'UE à l'égard de la Chine. Les voyages de haut niveau en Chine doivent être étroitement coordonnés et, dans l'idéal, réalisés ensemble. Pour une politique chinoise affirmée, il faut coopérer étroitement avec le Royaume-Uni, les pays des Balkans occidentaux et d'autres voisins européens de l'UE par un processus institutionnalisé dans le cadre d'un « **Conseil européen pour la Chine** ». Les pays candidats à l'adhésion à l'UE et le voisinage immédiat de l'UE ne doivent pas être une porte d'entrée politique pour la Chine en Europe. Un instrument pour une politique européenne unifiée vis-à-vis de la Chine, qui inclurait également des pays qui ne font pas (encore) partie de l'UE, serait la Communauté politique européenne.
- **Nous avons besoin d'une politique transatlantique à orientation stratégique vis-à-vis de la Chine.** Cette stratégie et la stratégie européenne vis-à-vis de la Chine doivent se compléter. Des divergences ponctuelles d'intérêts ou de stratégies restent possibles. Les éléments clés doivent être des offres de coopération concertées, mais aussi une politique de « de-risking » et de force face aux défis chinois, que nous affrontons

ensemble ou de manière coordonnée en nous répartissant le travail. Les intérêts communs sur les questions de politique commerciale et technologique en Chine devraient également être davantage évoqués et coordonnés dans le cadre d'un nouveau groupe de travail sur la Chine à créer au sein du Conseil transatlantique sur le commerce et la technologie (**Transatlantic Trade and Technology Council**, TTC) entre les États-Unis et l'UE. Le TTC devrait avant tout être un forum permettant d'éliminer les obstacles au commerce transatlantique et de développer des solutions techniques et des normes communes. En outre, le TTC a une fonction particulière en ce qui concerne la Chine. Une coordination étroite est nécessaire, notamment en ce qui concerne le contrôle et la limitation des investissements directs étrangers et des transferts de technologie, les restrictions commerciales et les sanctions, ainsi que les échanges économiques et l'intensification de la coopération avec Taïwan dans le cadre de notre politique d'une seule Chine. Dans ce cadre, nous nous engageons également à poursuivre la participation pragmatique de Taïwan aux organisations internationales.

- **L'ascension militaire de la Chine et son engagement militaire de plus en plus étendu doivent faire l'objet d'une attention encore plus soutenue de la part de l'UE et de l'OTAN.** Il est bon et juste que ce défi soit abordé dans le nouveau concept stratégique de l'OTAN, tout comme dans la boussole stratégique de l'UE. L'approche que l'Allemagne et ses partenaires de l'UE et de l'OTAN suivent fondamentalement s'applique également aux défis de la Chine en matière de politique de sécurité : une politique de dialogue, de force et, si nécessaire, de dissuasion. Afin d'assurer la continuité du traitement de ce défi, nous sommes favorables à la tenue régulière d'un Conseil de l'Atlantique Nord sur la Chine et nous demandons également que la Chine soit régulièrement inscrite à l'ordre du jour des réunions de la Commission européenne et du Conseil européen. Une « **China Retreat** » du Comité des représentants permanents auprès de l'UE (Coreper) devrait avoir lieu deux fois par an. Celui-ci devrait également servir à améliorer la coordination avec la Chine au sein de la Commission européenne et entre la Commission et le Conseil européen. La tâche allemande et européenne doit être avant tout de contribuer à un partage du fardeau transatlantique équitable et crédible. C'est pourquoi de nouveaux concepts sont nécessaires pour tenir compte de la menace croissante pour la sécurité et pour prendre en considération les particularités et les intérêts des États de l'Indo-Pacifique ainsi que des États possédant des territoires d'outre-mer et des bases militaires sur place. Nous devrions également rester ouverts à la coopération en matière de sécurité avec des pays non membres de l'OTAN qui partagent nos intérêts pour un ordre fondé sur des règles.

Force du droit

- **Nous devons renforcer l'ordre international fondé sur des règles et la crédibilité, la capacité d'action et de décision de ses institutions**, en particulier les Nations unies, l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation mondiale du commerce, la Banque mondiale et les banques régionales de développement, le Fonds monétaire international et l'Accord de Paris sur le changement climatique. Un engagement crédible en faveur du droit et de l'ordre implique également de porter un regard critique sur nos propres actions et celles de nos partenaires qui ont des répercussions sur le droit international et ses institutions. L'UE doit continuer à insister, avec ses partenaires, pour que la Chine respecte les valeurs et les règles de l'ordre international, et notamment la Charte des Nations unies. Il s'agit par exemple de la ratification, attendue depuis longtemps, du Pacte civil des Nations unies. Il faut rejeter résolument les tentatives visant à saper le système international existant et à l'utiliser pour servir ses propres intérêts, à interpréter de manière sélective les règles, les obligations et les normes, à les redéfinir et à saper les valeurs. **Notre avantage stratégique est que nous avons la force et les possibilités de forger des alliances et des partenariats qui sont attrayants pour les pays tiers.** Nous devons jouer cet atout de façon plus forte et plus systématique. La Chine cherche à établir des liens politiques par le biais d'une diplomatie de visite intensive et de haut niveau, et à les étayer par le commerce et les investissements. Dans certains États, cette politique, qui n'attend justement pas d'améliorations dans les domaines clés de la bonne gouvernance, est efficace. Nous devons nous pencher sur cette question de manière critique et proposer des contre-offres attrayantes. En même temps, dans son action géopolitique, la Chine se replie encore souvent avant tout sur la voie des dépendances unilatérales et de la contrainte. Le non-respect des principes du droit international, tels que la Convention des Nations unies sur le droit de la mer et les jugements et arbitrages internationaux basés sur cette convention, sape l'ordre international et pèse sur les relations avec la Chine. Sur la question du non-respect persistant de la décision d'arbitrage de La Haye sur la mer de Chine méridionale en 2016, nous soutenons les pays riverains concernés. Toute tentative de modifier la situation en mer de Chine méridionale ou le statu quo concernant Taïwan par la menace ou l'utilisation de la force militaire remettrait en question la coopération avec la Chine de manière considérable. Pour faire face à l'influence chinoise dans les organisations internationales, une politique de ressources humaines proactive et coordonnée avec les partenaires pour les postes de direction est nécessaire. La politique en matière d'institutions de normalisation doit également faire l'objet d'une attention particulière dans la coordination avec nos partenaires.
- **Une violation des principes fondamentaux des droits de l'homme ou la rupture d'accords internationaux ne peut pas être une affaire intérieure.** Elle doit toujours être abordée de manière claire et critique en tant que question de politique internationale, et donc aussi dans les relations bilatérales, et doit avoir des conséquences sur la coopération avec la

Chine. Cela découle de l'universalité des droits de l'homme. En conséquence, il était indispensable que l'UE adopte, pour la première fois depuis le massacre de la place Tiananmen en 1989, des sanctions contre les membres du gouvernement chinois directement responsables des violations des droits de l'homme au Xinjiang. Dans le cas de Hong Kong, le gel de l'accord d'extradition a également été une conséquence nécessaire. La situation à Hong Kong reste un test grandeur nature pour la crédibilité, la réputation et la prévisibilité de la Chine, ainsi que pour les possibilités de coopération future. L'insistance de la Chine sur le principe de « non-ingérence dans les affaires intérieures » comme défense contre les obligations en matière de droits de l'homme ne doit pas devenir la norme dans les relations internationales. Le dialogue bilatéral et le dialogue UE-Chine sur les droits de l'homme doivent être développés et servir de base à la coopération sur d'autres questions.

Sécurité par et dans le commerce

- **Dans les relations commerciales existantes entre la Chine et l'Allemagne ou l'UE, il s'agit de renforcer la réciprocité.** Ce qui est possible pour les entreprises chinoises en Europe doit également être autorisé dans l'autre sens. Et lorsque ce n'est pas le cas, il doit y avoir des restrictions appropriées aux activités des entreprises chinoises dans l'UE et en Allemagne. Le projet « Comprehensive Agreement on Investment » entre l'UE et la Chine aurait été un bon pas dans cette direction. Dans les conditions actuelles, un tel accord n'est pas réalisable. Les futures initiatives dans ce sens doivent être étroitement coordonnées avec nos alliés. Les obligations chinoises en matière de joint-venture, les subventions publiques et les violations des droits de propriété intellectuelle portent atteinte à la réciprocité et rendent la coopération commerciale plus difficile. La grande réputation des produits « made in Germany » en Chine, par exemple les produits alimentaires allemands, doit être utilisée au plus haut niveau pour maintenir et ouvrir des opportunités commerciales, notamment en s'opposant aux obstacles unilatéraux au commerce de la Chine.
- **L'UE a besoin d'un concept politique pour savoir avec quels moyens elle réagira à l'avenir aux pressions chinoises.** Cela est urgent, comme l'ont montré l'action chinoise à Hong Kong, l'escalade de Pékin à la décision de l'UE concernant les violations des droits de l'homme des Ouïghours ou les tentatives d'isolement de la Lituanie. Une telle approche pourrait être nécessaire dans la perspective, par exemple, d'une pression croissante de la Chine sur les entreprises occidentales, pouvant aller jusqu'à leur exclusion du marché chinois, ou de sanctions massives de la Chine à l'encontre de ses partenaires de l'UE, ainsi que d'une action militaire contre Taïwan. La Chine a montré qu'elle était prête à l'escalade en réponse à des mesures appropriées de l'UE par une riposte beaucoup plus dure. Il convient de s'y préparer suffisamment tôt : pour cela, il faut par

exemple une analyse complète et régulièrement à **tous le niveaux des dépendances économiques et technologiques**, y compris des dépendances chinoises vis-à-vis de l'Allemagne, de l'UE et de nos partenaires. Dans le cadre d'une **stratégie de dissuasion économique** cohérente, l'Allemagne doit préparer, au sein de l'UE, un régime de sanctions adaptatif qui pourrait aussi être appliqué en cas d'action militaire violente contre Taïwan ou d'autres États.

- **La politique européenne et transatlantique à l'égard de la Chine implique de contrecarrer la promotion de systèmes autoritaires par Pékin en proposant des alternatives politiques et économiques attractives.** Le G7 peut jouer un rôle de facilitateur et d'impulseur dans ce domaine. Cela nécessite une coordination beaucoup plus étroite de la politique chinoise, comme cela a commencé avec le Partenariat du G7 pour les infrastructures et les investissements mondiaux (PGII), également dans ce cadre. Du côté européen, l'initiative « **Global Gateway** » de l'UE doit se placer au centre de cette démarche. Il est urgent de la concevoir comme un concept politico-stratégique et de la mettre en œuvre comme un programme servant avant tout des objectifs politiques. C'est notamment à ce niveau qu'il est nécessaire de prouver que les politiques étrangère, de développement, économique et commerciale ne peuvent pas être des piliers opérant indépendamment les uns des autres. C'est pourquoi il convient de rechercher une coordination étroite avec l'approche américaine "Build Back Better" et les diverses initiatives japonaises. La coopération allemande pour le développement, tout comme celle des autres États membres de l'UE et de la Commission européenne, ainsi que d'autres instruments de coopération internationale doivent être intégrés dans le concept global de l'initiative « Global Gateway » afin de lui conférer une plus grande force de frappe stratégique. Au cœur de la concurrence systémique, il s'agira de savoir si nous parviendrons, en tant que partie démocratique de la communauté des États, à proposer des offres attractives aux partenaires internationaux et aux pays non alignés (« swing countries ») - avec des modèles d'affaires et de la valeur ajoutée, par exemple en matière d'infrastructures, d'investissements, de coopération climatique et de développement. Des concepts tels que « near shoring » ou « friend shoring » ne sont donc pas suffisants. Nous pouvons ainsi contribuer à créer une communauté forte et déterminée d'États qui s'engagent activement à renforcer l'ordre international fondé sur des règles, à promouvoir des marchés ouverts et un libre-échange équitable et durable, les droits de l'homme et l'État de droit, ainsi que des voies maritimes ouvertes, et qui se soutiennent mutuellement dans cette démarche. Nous pouvons ainsi démontrer que les règles de la démocratie ainsi que des principes tels que l'équité, la fiabilité et l'efficacité à long terme des mesures d'aide créent les meilleures conditions pour un développement social économique durable à long terme. Il faut veiller à ne pas surcharger nos offres de conditions qui iraient à l'encontre des intérêts des personnes dans les pays partenaires.

- **La coopération avec les partenaires de la région indo-pacifique revêt une importance stratégique.** Il s'agit notamment du Japon, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Inde et de la Corée du Sud, ainsi que des partenaires de l'ANASE, des États insulaires du Pacifique et des alliances économiques régionales respectives. L'Inde, qui sera vraisemblablement le pays le plus peuplé et la plus grande démocratie du monde et qui est le voisin direct de la Chine, revêt une importance stratégique particulière. Nous devons donc renforcer considérablement le dialogue politique, économique et social avec l'Inde au niveau national et européen. Nous avons également de vastes intérêts économiques et sécuritaires dans la région indo-pacifique et devons les étayer par un engagement accru et des projets de coopération concrets avec des partenaires de la région, dans l'esprit des « lignes directrices pour l'Indo-Pacifique » adoptées en 2020 par le gouvernement fédéral de l'époque. Étant donné que l'Europe est fortement tributaire de la liberté des voies maritimes dans la région Indo-Pacifique pour ses échanges commerciaux avec l'Asie, il est dans notre intérêt de renforcer la coopération en matière de sécurité, notamment en contribuant à la sécurité des voies maritimes.
- **L'UE a besoin de stratégies ambitieuses et globales pour la coopération avec les États d'Afrique et d'Amérique latine.** Il s'agit également d'une réponse impérieuse à une expansion de plus en plus forte de la Chine en Afrique et en Amérique latine. Dans ces régions du monde, nous avons perdu beaucoup de terrain au cours des dernières années, voire des dernières décennies. En étant à l'écoute de leurs préoccupations économiques et politiques respectives et très différentes, et en défendant avec véhémence la force du droit, la protection du climat et le renforcement de la résilience, nous nous montrons un partenaire fiable et durable. Le modèle de développement et de coopération le plus durable avec les partenaires de ces régions consiste à développer ensemble de meilleurs modèles d'entreprise et à créer de la valeur sur place. Avec le doublement attendu de la population africaine, qui devrait atteindre environ 2,5 milliards d'habitants d'ici 2050, des opportunités particulières s'offrent ici pour considérer l'Afrique comme un grand demandeur de biens et de services européens et comme un site de production d'entreprises allemandes et européennes offrant d'innombrables emplois durables et de qualité. Les investissements à long terme dans des projets de recherche communs garantissent l'accès aux flux de science et d'innovation, approfondissent la coopération et créent de nouveaux réseaux. Nous prouvons ainsi que nous sommes un partenaire attentif aux défis de ces régions, qui contribue à des solutions communes là où elles sont souhaitées et qui ne crée ni n'exploite des situations de chantage politique. Nous aurons alors des possibilités politiques et économiques plus fortes pour être plus étroitement liés à ces États et nous engager avec eux pour le maintien de l'ordre international fondé sur des règles.

- Pour toutes les régions mentionnées ci-dessus, il est également nécessaire de créer une plus grande sécurité dans nos relations économiques, nos chaînes de valeur et nos importations de matières premières en diversifiant les échanges commerciaux et en développant nos partenariats commerciaux. Une telle diversification de nos importations et de nos exportations nous permet de relativiser notre dépendance vis-à-vis de la Chine (stratégie China Plus One) et, si nécessaire, de la réduire. Car nous voulons et nous resterons une nation commerciale dans une économie mondiale ouverte et basée sur des règles, quel que sera le rôle que la Chine y jouera. C'est pourquoi l'Allemagne et l'Europe ont besoin d'une offensive commerciale : plus rapide, plus large, plus profonde. Il s'agit notamment d'approfondir les partenariats commerciaux existants, en particulier avec les États-Unis, et de ratifier sans plus tarder l'accord UE-Mercosur, dont les négociations sont terminées et qui donnera naissance à la plus grande zone de libre-échange du monde ; de ratifier également rapidement l'accord d'association UE-Chili modernisé, de conclure rapidement un nouvel accord avec le Mexique, de négocier de nouveaux accords avec l'Inde et l'ANASE, entre autres, et, en perspective, la zone de libre-échange africaine. Il convient surtout de diversifier les sources d'approvisionnement en matières premières critiques et stratégiques et en terres rares, en renforçant les partenariats existants sur les matières premières et en concluant de nouveaux partenariats sur les matières premières et le recyclage avec des pays tiers riches en matières premières, qui englobent également la question des capacités de raffinage, tout en évitant de compromettre la crédibilité de l'UE en matière de droits de l'homme et de politique climatique. Le screening des dépendances aux matières premières dans les domaines de l'armement et du numérique revêt également une importance particulière. Celles-ci doivent être dissoutes et diversifiées le plus rapidement possible. La politique commerciale de l'UE doit être considérée comme un instrument géopolitique essentiel à l'heure où la concurrence entre les systèmes s'intensifie. C'est pourquoi la rapidité joue un rôle décisif dans la concurrence géopolitique. Le meilleur moyen d'y parvenir est de concentrer les négociations commerciales sur les questions essentielles, d'éviter de les surcharger d'aspects secondaires, et d'adopter à l'avenir les accords de libre-échange européens en tant qu'accords « EU-only ».
- **En matière de promotion du commerce extérieur, il convient de tirer les bonnes conclusions des dépendances existantes et imminentes et de mettre l'accent sur la diversification.** Pour l'octroi futur de garanties d'investissement, il faut créer une matrice qui tienne compte de la dépendance globale de l'économie allemande, des dépendances dans certains secteurs et de l'exposition de certaines entreprises dans certains pays. En ce qui concerne la diversification, l'accent doit être mis sur les régions de coopération stratégique susmentionnées. Dans ce cadre, le Fonds économique pour l'Afrique par exemple, devrait être nettement mieux doté financièrement.

- **Le rôle de la Chine en tant que plaque tournante pour la diffusion incontrôlée de biens à double usage conventionnels et non conventionnels doit être combattu avec la même fermeté que les exportations potentiellement déstabilisantes et en constante augmentation de biens d'armement chinois, notamment vers l'Afrique.** Des entreprises d'État aux instituts de recherche chinois (y compris à l'étranger), le nexus des efforts de prolifération chinois englobe un vaste effort dirigé par le Parti, dont l'arrêt exige une réponse tout aussi vaste. Dans cet objectif, le gouvernement fédéral doit renforcer la sensibilisation à l'industrie et à la recherche allemandes, ainsi que la mise en réseau européenne. Le gouvernement fédéral procède à l'exportation de biens à double usage sur la base juridique du règlement (UE) n° 2021/281 (règlement sur les biens à double usage). Il est nécessaire de réviser le catalogue de critères et de définir clairement les compétences, de sorte que les examens au cas par cas qui y sont liés puissent être appliqués de manière plus ciblée et juridiquement sûre, afin de pouvoir mieux lutter contre un éventuel détournement d'usage.

Résilience de l'économie et des infrastructures, de l'environnement et du climat

- **Du fait que la sécurité et la fiabilité de nos chaînes de valeur, de nos importations d'énergie et de matières premières font partie de la sécurité nationale et européenne, nous devons surveiller plus étroitement les dépendances existantes et émergentes.** En dehors de l'UE, la Chine a été le principal partenaire commercial de l'Allemagne au cours des dernières années. Du point de vue allemand et européen, un découplage avec la Chine n'est ni réaliste ni souhaitable. Les relations commerciales avec la Chine doivent néanmoins, et précisément pour cette raison, faire l'objet d'une analyse particulière. Nous demandons la mise en place par le Bundestag allemand d'une **commission d'experts indépendante sur la politique chinoise**, chargée de présenter au Bundestag **les dépendances vis-à-vis de la Chine en matière de commerce, de technologie, de numérique, de matières premières et d'économie extérieure, ainsi qu'un aperçu systématique des investissements chinois dans les infrastructures critiques et des influences basées sur la technologie.** Ce rapport devrait non seulement identifier les dépendances, mais aussi évaluer les options d'action pour réduire ces dépendances, pour une stratégie dite de « de-risking ». Les domaines importants à analyser concernent par exemple les technologies de pointe, les terres rares ou les technologies dans le domaine des énergies renouvelables. En règle générale, des options d'action doivent être présentées en particulier lorsque, dans des domaines sensibles, la dépendance dépasse un tiers des importations. Il est également important de prendre en compte la puissance de la Chine sur le marché de chaque produit. Il convient de faire une distinction entre les catégories de biens et la substituabilité à court terme (élasticité de substitution). Les dépendances doivent être mesurées en priorité à l'aune

de la qualité des relations commerciales, par exemple de certains biens sensibles, mais il faut aussi tenir compte du volume global des échanges ainsi que des dépendances en termes de chiffre d'affaires/bénéfices.

- **Nous devons veiller à ce que les risques géopolitiques liés aux investissements en Chine soient à l'avenir principalement supportés par les entreprises, et non par l'ensemble des contribuables.** C'est pourquoi le « China Check » annuel (contrôle de la Chine, voir ci-dessus) doit également tenir compte des éventuelles dépendances des entreprises allemandes vis-à-vis des exportations vers la Chine et des activités d'investissement en Chine. Le premier rapport, qui sera présenté dans le courant de l'année, devrait notamment évaluer le champ d'application, les conditions et les moyens de mettre en œuvre des obligations de test de résistance pour les entreprises particulièrement exposées à la Chine, afin de créer de la transparence sur les risques géopolitiques existants en rapport avec la Chine, ainsi qu'un système de contrôle visant les investissements sortants. Celui-ci devrait se baser sur une analyse différenciée des flux d'investissement actuels en provenance d'Allemagne/de l'UE et, sur cette base, évaluer dans un premier temps la possibilité de mettre en place des règles de notification pour les investissements sortants.
- **En outre, à la lumière des récents développements de la politique chinoise, le gouvernement fédéral doit enfin présenter le rapport d'évaluation de la législation sur le commerce extérieur qui est attendu depuis longtemps, conformément à l'article 32 de la loi sur le commerce extérieur.** Dans ce contexte, le gouvernement fédéral doit aussitôt tirer les leçons de l'affaire de la participation de COSCO dans un terminal du port de Hambourg. La souveraineté décisionnelle de la Fédération et la sécurité juridique pour les entreprises doivent être préservées de la même manière. Ainsi, les paramètres définissant les infrastructures critiques dans la législation sur la protection des infrastructures critiques (loi-cadre Kritis) doivent être adaptés et les délais de contrôle ou les fictions d'approbation doivent être remis en question, également dans le sens de la sécurité de planification pour les entreprises. Des possibilités supplémentaires de refus de prise en charge d'infrastructures critiques par des entreprises contrôlées par l'État devraient être introduites. Les participations actuelles et futures des entreprises chinoises ne sont pas les seules à devoir être examinées. Il s'agit également, entre autres dans le contexte du contrôle de la Chine mentionné ci-dessus, de mettre en lumière de manière intensive les coopérations existantes dans le cadre de l'infrastructure critique. Au-delà des questions juridiques matérielles, l'affaire du port de Hambourg a révélé un déficit de transparence du gouvernement fédéral dans la gestion des procédures d'examen des investissements en cours. C'est pourquoi le gouvernement fédéral devrait, comme il l'a fait pour la première fois, présenter à l'avenir régulièrement et spontanément au Bundestag un rapport sur les relations entre les Länder et les

branches économiques et sur le volume des procédures en cours. Le gouvernement fédéral doit en outre expliquer d'urgence comment il évalue les contrôles et les obstacles à l'exportation de certains biens technologiques, récemment renforcés par les États-Unis, et affiner ses propres critères à la lumière de cette évaluation. C'est précisément dans le domaine des technologies critiques qu'un tel renforcement des directives de contrôle des exportations est nécessaire.

- **Le cas du port de Hambourg a montré que le gouvernement fédéral manque d'une stratégie d'infrastructure qui tienne suffisamment compte des risques géopolitiques et géoéconomiques.** Toute influence de la Chine sur l'infrastructure technologique en Allemagne doit être examinée (contrôle de la Chine, voir ci-dessus). Notre infrastructure de télécommunications revêt une importance particulière à cet égard. Avec la loi sur la sécurité informatique 2.0, nous avons donné au gouvernement fédéral, avant la fin de l'année 2021, des instruments pour interdire l'installation de composants de fabricants non fiables dans les infrastructures critiques (§9b de la loi BSI - BSIg). Les États autoritaires avec des entreprises dirigées par l'État ne doivent à aucun moment avoir le contrôle de notre infrastructure de téléphonie mobile ou même d'une partie de celle-ci. En outre, le gouvernement fédéral doit par exemple présenter d'urgence une stratégie portuaire nationale dans le courant de cette année et faire avancer les discussions au niveau de l'UE sur une stratégie portuaire européenne commune. La stratégie portuaire devrait également inclure un test de résistance qui analyse si les participations d'entreprises de pays tiers dans des infrastructures portuaires critiques entraînent des dépendances ou des risques pour la sécurité nationale/européenne ou le maintien d'infrastructures critiques. Il convient d'adopter une approche similaire pour les autres infrastructures critiques d'énergie et de transport (notamment les infrastructures ferroviaires).
- **Nous devons renforcer la politique climatique extérieure allemande, européenne et transatlantique avec et vis-à-vis de la Chine.** La Chine est de loin le plus gros émetteur et la nécessité d'endiguer la hausse des températures mondiales et d'augmenter la résilience, comme décidé à Paris, ne peut être mise en œuvre qu'avec la participation d'une politique climatique active de la Chine. Dans l'intérêt de tous, une politique extérieure stratégique en matière de climat doit disposer de canaux diplomatiques fonctionnant en permanence avec la Chine. Notre objectif est notamment de mettre en place un système mondial d'échange de quotas d'émission avec un prix mondial du CO₂. L'Allemagne a participé à la mise en place du système d'échange de quotas d'émission en Chine en tant que conseiller, il convient de renforcer de telles coopérations. Il est essentiel, pour la crédibilité des négociations à venir, que les engagements financiers des pays industrialisés en faveur de l'adaptation au changement climatique et de la protection du climat dans les pays en développement soient tenus le plus rapidement possible et de manière durable. En outre, ce n'est que sur

cette base que l'on peut s'attendre à ce que de nombreux pays particulièrement vulnérables expriment clairement leurs intérêts, même face au plus grand émetteur. Étant donné que la majeure partie de la croissance des émissions de ce siècle a eu lieu dans la région Indo-Pacifique, une coopération en matière de politique climatique, telle que celle qui a été convenue avec l'Indonésie et le Vietnam et qui est en cours de négociation avec l'Inde, est dans notre intérêt en termes de politique climatique et de sécurité. Nous devons continuer à aider les États insulaires du Pacifique et d'autres États particulièrement touchés dans cette région et dans d'autres régions à gérer les risques liés au changement climatique, y compris les risques pour la sécurité, notamment au sein du Conseil mondial de sécurité et dans le cadre des négociations des Nations unies sur le climat. Les changements écologiques dans la région du bassin inférieur du Mékong, dus aux projets de barrages chinois, nécessitent une attention particulière. Le thème de l'eau continue d'occuper une place prépondérante dans la « politique du fleuve Mékong » de la Chine. Il est nécessaire d'intensifier les échanges avec la Commission du fleuve du Mékong River Commission et les pays associés afin de les soutenir efficacement en ce qui concerne les influences écologiques qui y sont liées. Le développement de la coopération scientifique et de la recherche dans le domaine de l'environnement et du climat peut, s'il se fait sur un pied d'égalité et évite la fuite de la propriété intellectuelle critique, apporter une contribution importante qui est dans l'intérêt de l'Allemagne et de l'Europe.

Agenda pour la souveraineté et la compétitivité

- **Nous avons besoin d'un agenda de la souveraineté allemande et européenne dans le cadre de notre stratégie pour l'Allemagne et l'Europe. Cet agenda nous permettrait de renforcer nos propres capacités, de faire face à la quête chinoise de leadership technologique et de réduire les dépendances en matière de biens stratégiques.** Nous devons renforcer l'Allemagne en tant que site de recherche et d'industrie afin de garantir la compétitivité et la résilience de l'UE à long terme. Nous sommes très préoccupés par le fait qu'à l'heure actuelle, dans de nombreuses technologies clés, seuls les États-Unis peuvent entrer en concurrence avec la Chine afin d'éviter une domination chinoise. Cela concerne entre autres les technologies que la Chine a identifiées dans sa stratégie « Made in China 2025 ». Des domaines tels que la numérisation et les données, l'IA et les technologies quantiques, les machines et les robots, l'électromobilité et les technologies médicales seront au centre de l'attention. Nous ne pouvons pas envisager la concurrence entre les systèmes sans la concurrence entre les technologies, c'est pourquoi nous devons systématiquement développer nos points forts en collaboration avec nos partenaires pour devenir des leaders technologiques. Nous devons définir des technologies clés en Europe, pour lesquelles nous voulons atteindre un niveau de souveraineté et de résilience plus élevé. La mise en œuvre né-

cessite des programmes de recherche et de technologie financés de manière compétitive à l'échelle mondiale, des mécanismes de transfert établis à l'échelle mondiale, notamment des concours d'étapes et des achats publics avant commercialisation, et une réglementation plus favorable à l'innovation, de la protection des données à l'application de l'intelligence artificielle en passant par les technologies génétiques, selon le principe suivant : « autant de liberté et d'ouverture technologique que possible et autant de réglementation que nécessaire ». L'UE doit également renforcer d'urgence ses propres capacités dans ce domaine, compte tenu du risque que représenterait pour l'économie européenne une éventuelle exclusion des produits semi-conducteurs de Taïwan des chaînes d'approvisionnement internationales. Dans le cadre de la mise en œuvre de notre programme de souveraineté, nous devons accélérer le développement de partenariats technologiques stratégiques, par exemple par le biais de coopérations de recherche avec les États-Unis, le Canada, Israël et d'autres pays.

- **Dans le cadre de notre programme de souveraineté, nous devons avant tout continuer à renforcer l'économie numérique européenne.** Les incubateurs soutenus par l'État chinois et les clusters de recherche de plusieurs milliards de dollars, tels que les parcs d'IA, stimulent la scène nationale des start-up. Parallèlement, les investisseurs chinois restent présents dans divers secteurs de l'espace européen, comme la construction mécanique, les biens de consommation, l'industrie automobile et l'électrotechnique, mais aussi les secteurs de la santé et de la pharmacie. Le gouvernement chinois vise ainsi tout autant la croissance économique à l'intérieur du pays qu'une plus grande indépendance technologique et l'accès au savoir-faire, notamment en ce qui concerne les technologies avancées comme la conduite autonome. C'est précisément dans la perspective de rachats rampants d'entreprises importantes, comme cela s'est produit dans le domaine de la robotique, qu'il convient d'observer attentivement ce phénomène et, le cas échéant, de s'y opposer à temps (voir ci-dessus le droit de contrôle des investissements), y compris par des investissements propres significatifs dans des domaines de haute technologie. Nous devons être davantage guidés par cette prise de conscience : tout comme les dépendances économiques peuvent devenir des dépendances politiques, les dépendances technologiques peuvent devenir des opportunités d'influence politique. Les possibilités d'influence de la Chine - y compris sur les discours publics - qui vont de pair avec sa portée numérique croissante doivent être surveillées de près.
- **La dimension militaire de l'aérospatiale revêt également une importance stratégique particulière dans le cadre de l'agenda de la souveraineté économique.** L'espace, et en particulier la technologie des satellites, revêt une grande importance pour le maintien de nos communications et le fonctionnement de nos infrastructures. La Chine a doublé son budget spatial en l'espace de quelques années et se pose de plus en plus rivale avec son premier atterrissage sur la face cachée de la Lune. L'espace

devrait donc être défini comme un champ d'action transversal du gouvernement fédéral et poursuivi en étroite coopération européenne. Il s'agit notamment de durcir et de pouvoir défendre ses propres installations et infrastructures dans l'espace contre les activités d'autres acteurs et d'empêcher les attaques et les incursions dans ses propres domaines clés. Un **Conseil national de l'espace** pourrait être créé sur le modèle du Conseil de l'espace américain pour une coopération interministérielle et une planification stratégique. Les initiatives européennes en matière de connectivité sécurisée (« IRIS2 ») devraient également être renforcées.

- **Un système européen de normalisation et de standardisation fort, ainsi que l'engagement des acteurs européens dans les organismes internationaux de normalisation, sont essentiels à la mise en œuvre de l'agenda de la souveraineté.** Dans le contexte de la concurrence systémique mondiale, l'importance stratégique de la normalisation et de la standardisation techniques s'est considérablement accrue. Ces dernières années, la Chine a travaillé de manière stratégique et avec succès au sein des organismes internationaux de normalisation afin d'accroître son influence, alors que celle de l'Allemagne et de l'Europe a diminué. Parallèlement, le système de normalisation et de standardisation de la Chine, dominé par l'État, représente un énorme défi pour le modèle de normalisation technique actuellement dominant en Allemagne et dans l'UE, qui est privé, volontaire et autorégulé. L'Allemagne et l'UE doivent investir davantage dans le développement de l'expertise en matière de normalisation et de standardisation, ce qui inclut la promotion ciblée de projets concrets de normalisation dans le cadre de la transformation verte et numérique. L'Allemagne doit s'engager au sein de l'Union européenne pour le développement de normes technologiques communes entre l'UE, les États-Unis et le Canada dans les technologies clés (notamment la 5G, la 6G, l'intelligence artificielle, les technologies quantiques). Éviter une fragmentation technologique mondiale est fondamentalement dans l'intérêt mutuel, de sorte que dans certains domaines, la coopération ciblée avec la Chine pour l'élaboration et l'application de normes internationales peut également faire partie de la solution.
- **C'est aussi une composante élémentaire de notre stratégie pour l'Allemagne : la souveraineté ne peut pas être renforcée sans un agenda de compétitivité.** Nous avons besoin d'un cadre plus attractif pour notre site économique et industriel fort. Il faut éviter une délocalisation de l'industrie, cela augmenterait les dépendances. Il faut donc notamment des prix de l'énergie compétitifs, une fiscalité attractive pour les entreprises et moins de bureaucratie. Des réglementations toujours plus nombreuses et plus approfondies entraînent une augmentation des coûts et rendent l'économie plus difficile à entretenir face à la concurrence. Il faut au contraire des incitations et des espaces de liberté adéquats pour pouvoir se concentrer encore plus sur l'innovation et le développement de nouveaux produits. Une révision du droit européen de la concurrence est

également nécessaire. Il ne faut pas que les entreprises européennes soient délibérément maintenues à une petite échelle par le refus de fusions et qu'elles soient désavantagées stratégiquement par rapport aux entreprises chinoises dans la concurrence mondiale, comme cela a été le cas avec l'interdiction des activités ferroviaires de Siemens et d'Alstom.

Liberté en science, culture et société

- **Les relations sociales et culturelles offrent des possibilités d'échange et de compréhension mutuelle. Nous devons toutefois réagir avec fermeté à toute influence indésirable.** Nous nous engageons à renforcer les échanges culturels, notamment par la reconnaissance officielle du deuxième Institut Goethe de Shanghai. Parallèlement, nous devons examiner de manière plus critique le travail des 19 Instituts Confucius en Allemagne et en Europe. Ici aussi, le principe de réciprocité doit être pris en compte. Nous sommes préoccupés par les « postes de police outre-mer », qui constituent une atteinte à la souveraineté et à l'exercice de la souveraineté. Nous devons garder cela à l'esprit, en particulier en ce qui concerne la diaspora chinoise, à laquelle nous devons faire une offre d'intégration plus forte et dont les différentes parties prenantes doivent être identifiées plus clairement, afin de développer une meilleure compréhension de la diaspora. Les échanges qui ont eu lieu jusqu'à présent entre les sociétés civiles allemande et chinoise, par exemple sur les thèmes de la politique climatique, du droit international et de la mise en œuvre des objectifs de développement durable et des droits de l'homme, devraient être systématiquement recensés, évalués à la lumière de cette stratégie et soutenus dans des domaines d'action stratégiques. Dans le secteur de l'éducation, l'enseignement du chinois devrait être renforcé afin que les élèves aient la possibilité de développer des compétences de base sur la Chine dès leur plus jeune âge. Alors qu'en Chine les élèves chinois reçoivent très tôt une image de l'« Occident » dans l'enseignement, cet aspect est largement absent dans le paysage allemand. Pour le développement futur de compétences sur la Chine, une base adéquate doit être établie dans l'éducation.
- **Les tentatives d'influence de la Chine sur le travail des universités allemandes sont inacceptables.** Dans le respect de l'autonomie des universités, les établissements d'enseignement supérieur allemands sont tenus de développer leur résilience grâce aux offres de l'État fédéral visant à les sensibiliser aux éventuelles tentatives ainsi qu'aux stratégies d'influence chinoises. Les établissements d'enseignement supérieur devraient continuellement remettre en question leur coopération avec les Instituts Confucius et entretenir des échanges étroits avec l'Office fédéral de protection de la Constitution et le Service fédéral de renseignement. En outre, il s'agit de développer les compétences de l'Allemagne à propos de la Chine. La recherche critique sur la Chine en Allemagne devrait être renforcée de manière particulière. Les tentatives d'intimidation de scienti-

fiques, l'inscription d'établissements de recherche sur des listes de sanctions chinoises ou le blocage systématique de l'objet de recherche « Chine » sont inacceptables pour l'Allemagne et doivent être clairement rejetés. La situation des élèves, des étudiants et des scientifiques chinois en Allemagne et en Europe mérite plus d'attention. Nous devons leur offrir des opportunités tout en contrecarrant les dangers des transferts de technologie ou de la diffusion de récits chinois. Nous devons continuer à développer la sensibilisation de la science et de la recherche, notamment en ce qui concerne les technologies d'avenir telles que l'intelligence artificielle et les technologies quantiques. Les organisations scientifiques doivent, dans le respect de la liberté scientifique, se donner, dans le cadre de l'Alliance des organisations scientifiques, des lignes directrices concrètes, uniformes et contraignantes pour les coopérations dans le domaine de la science et de la recherche avec des pays tiers en dehors de l'Union européenne. Il est indispensable que l'offre disponible d'échanges et de conseils de l'Office fédéral de protection de la Constitution et du Service fédéral de renseignement soit encore élargie en intensité et en volume pour les institutions scientifiques. La recommandation est de procéder à un échange étroit entre l'alliance des organisations scientifiques et les services. Des règles de conformité renforcées pour les personnes qui agissent sont un moyen de concrétiser plus efficacement des lignes directrices contraignantes.

- **Le renforcement de la liberté de la science, et ce dans le monde entier, doit occuper une place prépondérante.** L'Allemagne doit s'engager à tous les niveaux pour renforcer la confiance dans les connaissances scientifiques et dans la liberté de la science, afin de relever les défis sociétaux et mondiaux tels que le changement climatique, par l'excellence et l'innovation scientifiques. Pour nous, la liberté de la recherche et son excellence ne sont pas dissociables. Dans ce sens, l'Allemagne doit s'engager de toutes ses forces dans le cadre de l'Union européenne et en association, entre autres, avec les États-Unis et le Canada, pour une action concertée contre les tentatives d'influence sur la liberté de la science et de l'enseignement par des régimes autoritaires.

2. Modifications structurelles au sein du gouvernement fédéral Les piliers d'une nouvelle politique vis-à-vis de la Chine

Un réajustement de la politique allemande et européenne vis-à-vis de la Chine ne peut pas être mis en œuvre avec succès sans modifications structurelles. Le défi global de la gestion de la Chine, qui concerne toutes les composantes du gouvernement, souligne la nécessité d'un Conseil de sécurité nationale rattaché à la Chancellerie fédérale, qui assure la cohérence de la politique relative à la Chine. Les mesures ciblées suivantes au sein du gouvernement fédéral sont en outre nécessaires du point de vue du groupe CDU/CSU :

- **La politique vis-à-vis de la Chine doit être un élément régulier de la coordination au sein du gouvernement fédéral. À cette fin, il convient de créer une table ronde des secrétaires d'État sur la politique vis-à-vis de la Chine**, qui se réunira régulièrement et assurera la cohérence de la politique à l'égard de la Chine. En outre, la Chine doit figurer au moins une fois par trimestre comme point de discussion fixe à l'ordre du jour de la réunion du cabinet. Des groupes de travail interministériels sur la Chine devraient être créés dans des domaines de travail spécifiques et prioritaires. Dans ce contexte, la politique économique, la politique de sécurité globale et la coopération stratégique avec les partenaires de la région doivent revêtir une importance égale.
- **Le gouvernement fédéral doit créer un « centre de compétence sur la Chine », rattaché à la Chancellerie fédérale. Il sera dirigé par un représentant du gouvernement fédéral pour la Chine, qui sera mis en œuvre.** Le centre de compétence servira de point de contact pour les pays et les communes et assure ainsi la cohérence de la politique intérieure chinoise. Il s'agit entre autres des risques liés aux investissements chinois dans les entreprises et les institutions publiques. Le centre d'excellence devrait également être soutenu par une extension significative de l'expertise en matière de renseignement en vue de la Chine. Pour ce faire, nos services de renseignement doivent être renforcés de manière ciblée et associés plus intensivement à l'élaboration d'une image globale de la situation ; le contre-espionnage et la cybersécurité, en particulier, doivent être considérablement développés et en partie réorganisés. En outre, un « centre de compétence sur la Chine » devrait également être ouvert au niveau de l'UE.
- **Le thème de la sécurité économique devrait être ancré dans le ministère fédéral de l'économie et de la protection du climat au niveau du secrétaire d'État ; comparable au ministre japonais de la sécurité économique (*economic security*). Le thème de la sécurité climatique devrait être ancré dans un cabinet climatique à réactiver**, qui traiterait au minimum deux fois par an de la sécurité climatique, en particulier en ce qui concerne la Chine.
- **En Allemagne, les compétences en matière de Chine doivent être renforcées à tous les niveaux de l'État, en particulier au sein du gouvernement fédéral.** Par exemple, les nouveaux employés de la haute fonction publique fédérale devraient obligatoirement suivre un cours d'introduction à la Chine au cours de leurs deux premières années de travail. Ce cours devrait être conçu en étroite collaboration avec des institutions de recherche de haut niveau sur la Chine en Allemagne.
- **Les institutions de recherche sur la Chine doivent être soutenues de manière nettement plus importante et institutionnalisée** afin de développer les connaissances sur la Chine de manière ciblée et à long terme.

Il s'agit de développer la recherche indépendante, appliquée et pratique sur la Chine et de mettre à disposition les moyens correspondants. L'orientation pratique implique également de renforcer, par des offres attractives, la coopération avec les personnes rentrant chez elles/revenant dans le pays et disposant d'une longue expérience en République populaire de Chine. L'anticipation stratégique et la planification de scénarios en vue de la Chine sont également d'une importance capitale compte tenu de l'impact énorme et stratégique des développements de la Chine. Nous défendons la création d'un « **cercle d'experts en prospective stratégique sur la Chine** » qui informerait et conseillerait régulièrement le gouvernement fédéral et le parlement sur les développements en Chine. Les autorités intérieures, notamment le service de protection de la Constitution, doivent renforcer leurs compétences en ce qui concerne les menaces spécifiques à la sécurité ou à l'infiltration chinoises (« postes de police outre-mer ») ainsi que l'observation des activités de la diaspora chinoise en Allemagne. Elle est souvent utilisée pour fournir des services au PCC. Une sensibilisation doit également avoir lieu au niveau européen, ce qui implique un échange d'informations accru avec les États partenaires.

Une stratégie économique et de sécurité cohérente, globale et efficace vis-à-vis de la Chine commence par une stratégie à l'égard de l'Allemagne, intégrée dans une stratégie à l'égard de l'Europe. Notre résilience dépend essentiellement du renforcement de nos propres capacités et aptitudes. C'est la raison pour laquelle la politique d'armement, tout comme une politique structurelle et de croissance ambitieuse, font partie intégrante d'une stratégie cohérente pour la Chine. Parallèlement, les considérations géopolitiques et géoéconomiques doivent impérativement être intégrées dans la stratégie de sécurité nationale de l'Allemagne.

Cette publication du groupe CDU/CSU au Bundestag allemand est uniquement rédigée à des fins d'information. Elle ne peut pas être utilisée à des fins de propagande électorale pendant une campagne électorale.

Éditeur : Groupe CDU/CSU au Bundestag (Parlement fédéral) allemand
Thorsten Frei MdB
Stefan Müller MdB
Platz der Republik 1
11011 Berlin